

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de l'Isère

COMMUNE DE SAINT LAURENT DU PONT
Mairie - 1, rue Pasteur - 38380 SAINT LAURENT DU PONT
Téléphone : 04 76 06 20 00
Télécopie : 04 76 55 12 30
accueil@saintlaurentdupont.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 18 MARS 2024

DELIBERATION N°20240318-07

L'an deux mille vingt-quatre, le 18 mars à vingt heure trente, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Maison des Associations, sous la présidence de M. Jean-Claude SARTER, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de conseillers représentés : 06
Date de convocation : 5 mars 2024

Nombre de conseillers présents : 18
Nombre de conseillers absents : 03

PRÉSENTS : Céline BOURSIER, Marie-Grace CAPELLI, Romain DE WAELE, Benoit DUCHEMIN, Marie-Aude GONON, Yannick GRADEL, Nathalie HENNER, Mathias LAVOLE, Olivier LEMPEREUR, Roger LEVAYER, Karine LOCATELLI, Cédric MOREL, Véronique MOREL, Jean-Claude SARTER, Vanessa SEILLET, Jean-Paul SIRAND-PUGNET, Danielle TALBOT, Isabelle TRICOT (18)

REPRESENTES : Virginie ALLEGRET-CADET a donné pouvoir à Véronique MOREL, Olivier BOURGEOIS a donné pouvoir à Céline BOURSIER, Sébastien ESPINASSE a donné pouvoir à Jean-Claude SARTER, Claire GRANDJEAN a donné pouvoir à Nathalie HENNER, Cécile HOOG a donné pouvoir à Cédric MOREL, Stéphane PUGLISI a donné pouvoir à Danielle TALBOT (06)

ABSENTS : Bertrand PICHON-MARTIN, Philippe THOMAS, Carole FROT-COUTAZ (03)

SECRETAIRE : Jean-Paul SIRAND-PUGNET

OBJET : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT

Monsieur Maire présente au Conseil Municipal l'exécution de la comptabilité de l'exercice 2023 du budget Assainissement de la commune.

1°) - lui donne acte de la présentation faite du compte administratif 2023 du budget assainissement de la commune, qui peut être résumé comme suit :

- Dépenses d'exploitation :	477 526.14 €
- Recettes d'exploitation :	508 602.68 €
- Excédent de fonctionnement reporté :	77 083.42 €
- Total des recettes de fonctionnement :	585 686.10 €
- Excédent d'exploitation de clôture :	108 159.96 €
- Dépenses d'investissement :	193 557.39 €
- Déficit reporté :	79 637.76 €
- Total des dépenses d'investissement :	273 195.15 €
- Total des recettes d'investissement :	182 667.57 €
- Déficit d'investissement de clôture :	90 527.58 €
- Excédent global de clôture :	17 632.38 €

Après avoir procédé à la présentation des résultats 2023, Monsieur le Maire propose à Mme Céline Boursier, 1ère adjointe, la présidence de la Séance, qui l'accepte, afin de faire procéder au vote. Monsieur le Maire quitte la séance

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité,

2°) - constate pour cette comptabilité, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3°) - reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4°) - vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

5°) - charge Monsieur le Maire du dépôt de la présente auprès des services de Monsieur le Préfet de l'Isère.

Le Maire



Jean-Claude SARTER



Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus.
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.
A Saint Laurent du Pont, le 19 mars 2024

Le secrétaire de séance

Jean-Paul SIRAND-PUGNET



ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le Maire, Jean-Claude SARTER,
A Saint-Laurent-du-Pont, le 18/03/2024
Le Maire, Jean-Claude SARTER,









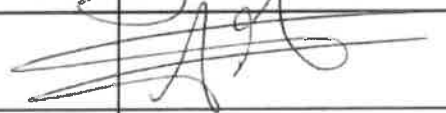




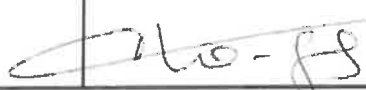
Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.
A Saint-Laurent-du-Pont, le 18/03/2024

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice : 27
 Nombre de membres présents : 18
 Nombre de suffrages exprimés : 24
 VOTES : Pour : 24
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Date de convocation : 5.03.24

Jean-Claude SARTER, Maire	
Céline BOURSIER	
Bertrand PICHON-MARTIN	Absent
Nathalie HENNER	
Mathias LAVOLE	
Véronique MOREL	
Marie-Aude GONON	
Marie-Grâce CAPELLI	
Virginie ALLEGRET-CADET	P10
Olivier BOURGEOIS	P10
Romain DE WAELE	
Benoît DUCHEMIN	
Sébastien ESPINASSE	P10

ARRETE ET SIGNATURES

Carole FROT-COUTAZ	Absente
Yannick GRADEL	
Claire GRANDJEAN	P10 
Cécile HOOG	P10 
Olivier LEMPEREUR	
Roger LEVAYER	
Karine LOCATELLI	
Cédric MOREL	
Stéphane PUGLISI	P10 
Vanessa SEILLET	
Jean-Paul SIRAND-PUGNET	
Danielle TALBOT	
Philippe THOMAS	Absent
Isabelle TRICOT	

Certifié exécutoire par le Maire, Jean-Claude SARTER, compte tenu de la transmission en préfecture, le **22 MARS 2024** de la publication

le **22 MARS 2024**

A....., le **22 MARS 2024**



